Novembre 2016 - N°26
le journal

# Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE SUR AUVERS

## SOMMAIRE

**Municipalité**

| | |
|---|---|
| Le point sur les travaux | page 2 |
| Nouvelle présidence, Entr'nous | page 3 |
| Au sud du nord, consigne de tri | page 4 |
| Clic, journée du patrimoine | page 5 |
| Règles d'urbanisme | page 6-7 |

**Associations**

| | |
|---|---|
| MACVA | page 8 |
| Gymnastique volontaire | page 9 |
| Le Club de l'Amitié, l'Atelier Créatif | page 10 |
| Le Club de l'Age d'Or | page 11-12 |
| Le Comité des Fêtes | page 13 |
| Le tennis club, l'APEVAM | page 14 |

**Renseignements**

| | |
|---|---|
| Dates à retenir– Etat civil | page 15 |

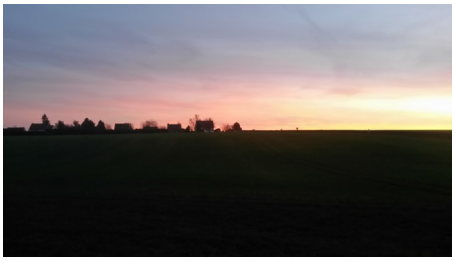

## L'édito

En 2015 le Conseil municipal a pris la décision d'élaborer le PLU (Plan local d'urbanisme) et après réalisation du cahier des charges, nous avons choisi et rencontré le bureau d'Etudes. Une première réunion, avec visite du village, aura lieu en présence de tous les participants (PNR, DDT …) fin novembre. Il est probable que dans l'avenir encore lointain un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) soit établi par notre communauté de commune, mais je pense qu'il est important que notre commune ai, d'ores et déjà, ses propres règles d'urbanisme.

Je vous laisse découvrir, au fil des pages de ce journal l'état d'avancement des études en cours mais aussi des travaux à venir.

Je voudrais pouvoir vous dire que » tout est parfait dans le meilleur des mondes », hélas, le stationnement dans nos deux villages est un vrai problème. Alors, il est vrai que l'espace ne nous permet pas de créer des places de parking, mais il existe tout de même des possibilités pour se garer sans gêner, si l'on accepte de faire quelques mètres à pied.

Enfin, La rentrée scolaire s'est bien passée avec une petite variante toutefois, puisque la classe de Mme LESIEUR s'est installée à Mesnil Racoin. Le rapprochement des classes de primaire étant devenu utile au regard des nouveaux programmes scolaires. L'école maternelle restera bien sûr à Villeneuve sur Auvers.

L'entr'nous a connu un grand succès cette année, une belle récompense pour tous ceux qui organisent cette manifestation. Il faut dire que le soleil et la météo clémente ont favorisé et ont permis à tous les participants de passer une excellente soirée.

Avant de vous quitter, je vous rappelle les quelques manifestations que nous aurons le plaisir de connaître avant la fin de cette année, comme le Téléthon en partenariat avec la commune d'AUVERS SAINT GEORGES, le goûter de Noël en l'honneur de nos anciens, le spectacle de Noël spécialement dédié aux enfants, mais vous y êtes tous conviés, et où j'aurais j'espère le plaisir de vous y rencontrer.

A Bientôt

Martine HUTEAU

## Le point sur les travaux

**Assainissement :**

Urgent :un tout petit nombre de nos concitoyens n'a toujours pas cru bon de prendre contact avec l'entreprise chargée de vérifier la possibilité de raccordement à un réseau collectif ou le maintien d'un assainissement individuel. Le programme portait sur 150 parcelles ;il a débuté à la mi-avril de cette année...et nous sommes fin octobre. La décision finale quant au choix de l'assainissement ne pourra être prise qu'à l'issue de ces investigations. Pour l'instant, faute de toutes les réponses, le projet prend du retard.

Rappel n° téléphone de Verdi Ingénierie Centre Ouest :

06 26 63 48 12

Merci.

**Inondations R.D. 191,autour de la mare :**

Le retour de l'étude générale a suscité quelques objections mais un compromis a pu être trouvé. Nous allons pouvoir rentrer dans la deuxième phase ,une nouvelle étude avant la réalisation des travaux et espérer que ces problèmes de débordements, d'inondations ne seront plus qu'un fâcheux souvenir.

**Eclairage public :**

Grâce à une subvention du P.N.R. du Gâtinais français, des lampadaires en mauvais état ou obsolètes (ceux de la rue des Sorbiers pour ces derniers) vont être changés.

Ce même P.N.R. s'est lancé dans un programme de plantation d'arbres fruitiers. Sept sont offerts à notre village. Nous avons proposé de les installer sur le terrain communal à l'entrée de la rue des Sorbiers et le long de la rue de la Malvallée à l'emplacement des anciens peupliers, après extraction des souches encore présentes.

**Eglise :**

La commune et l'Association pour la Restauration de l'Eglise Saint Thomas Becket vont procéder au démontage de l'étai qui était en place sous l'arc triomphal et qui n'est plus d'utilité suite aux travaux réalisés. Cette opération permettra de dégager le chœur et de rendre à notre église, en grande partie, son aspect originel.

**Divers :**

Les travaux concernant la salle polyvalente et l'école de Mesnil-Racoin( fenêtres à double vitrage en bois et non P.V.C. à la demande du P.N.R. pour la deuxième classe) vont bientôt commencer. Il faudra attendre le prochain printemps pour voir se réaliser les travaux de voierie à Villeneuve.

**Ecole :**

Depuis le début de l' année scolaire 2016-2017, la classe de Cycle II(C.P.-CE1) , installée à Villeneuve depuis longtemps, a pris ses nouveaux quartiers à Mesnil-Racoin. C'est le fruit d'une coopération entre l'équipe enseignante et la municipalité approuvée par la hiérarchie de l'Education nationale. La deuxième salle de classe a été réaménagée pour permettre cette opération.
Ce transfert favorisera le rapprochement entre les cycles II et III. En outre, il a permis de libérer la classe de Villeneuve qui sert actuellement de salle de motricité au cycle I (maternelle).
Bon courage et bon travail à nos chères petites têtes blondes ,brunes et rousses aussi ,d'ailleurs, et à leurs enseignantes.

## Rappel

L'entretien de notre village est un vrai problème et j'ai déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de vous en parler. Je pense que si l'employé municipal est là pour assurer cet entretien, il n'en reste pas moins vrai que la propreté de la voie publique et de ses trottoirs est l'affaire de tous, à commencer par les maîtres de nos amis à quatre pattes qui se doivent de ramasser les déjections de ceux-ci. Un geste simple qui contribuera sans conteste à la propreté de notre village et ravira, j'en suis sûre les concitoyens qui doivent subir ces désagréments, au quotidien, devant leur propriété.

Martine
HUTEAU

## Nouvelle présidence

A la suite de la démission de Monsieur Christian RAGU, Président de la communauté de Communes Entre Juine et Renarde, le Conseil Communautaire du 27 octobre dernier a réélu :

**Jean-Marc FOUCHER**, Maire de VILLECONIN , Président

**Christine DUBOIS**, Maire de MAUCHAMPS, 1ère vice présidente chargée du Développement économique, et de l'enfance-jeunesse.
**Dominique BOUGRAUD** , Maire de LARDY, 2ème Vice Présidente chargée du Maintien à domicile et de l'aménagement numérique.
**Alexandre TOUZET**, Maire de SAINT YON, 3ème Vice Président chargé du projet de territoire et de la police intercommunale
**Christian GOURIN**, Maire de SOUZY LA BRICHE, 4ème Vice Président chargé de la culture et de la Communication.
**Jacques CABOT**, Maire de BOURAY SUR JUINE, 5ème Vi ce Président chargé de la gestion des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement.
**Patrick DE LUCCA**, Adjoint au Maire de CHAMARANDE, 6ème Vice Président chargé des finances.
**Maurice DORIZON**, Maire de BOISSY SOUS SAINT YON, 7ème Vice Président chargé des travaux.

## L'entr'nous

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour l'affrontement au triathlon, tennis, pêche, pétanque (ou Mölki ). Cette année encore les parties ont été disputées et acharnées.

La nouveauté était la confection de Nems par notre chef cuistot Martine, moment de vérité à l'apéro : les 150 nems sont partis comme en un éclair « trop bon ».

Vous avez également été nombreux à venir visiter l'église avant sa réouverture définitive en 2017.
Après l'accueil des nouveaux habitants autour de l'apéro, nous avons pu écouter notre légendaire duo Patricia Cass'pas des masses et Fabrice Labrel. De très nombreux convives ont partagé le repas qui a suivi. C'était une très belle édition ; merci à tous et à l'année prochaine.

## Au sud du nord

Quelle chance de pouvoir venir écouter des « Live » de cette qualité dans notre village. L'association au « Sud du Nord » avec à sa tête Philippe Laccarriere fait un travail remarquable depuis des années. Le mardi 27 septembre nous recevions « Brunard Connexion » pour un concert de Jazz Manouche. Un trio remarquable emmené par un guitariste flamboyant à fait passer un moment exceptionnel chargé de véritables émotions à un public venu très nombreux.

A l'année prochaine, le Sud du Nord

# On en parle

## Rappel

### La déchèterie de Lardy

Rue Jacques Cartier à Lardy (au fond du parking de la gare de Bouray)
Tél. : **01 60 82 78 63**
Ouverture: le lundi, mercredi, vendredi et samedi.
Fermée les autres jours.
Horaires : **de 9H à 12H et de 14H à 17H**

On en parle

■ Site internet pour les accueils de loisirs

Vous pouvez toujours consulter le site des accueils de loisirs **http://directionenfance.wix.com/accueils-de-loisirs- ou via le site de la CC – www.entrejuineetrenarde.org**

■ **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et de **C**oordination (CLIC)
19, promenade des Prés - 91150 ETAMPES
Téléphone : 01 60 80 15 67 - Fax : 01 60 80 16 23
Email : clicsudessonne@wanadoo.fr

➢ **Ouverture au public :**
Le lundi et le mardi de **9 h à 12 h 15** et de **13 h 45 à 17 h**
Le mercredi et le jeudi de **13 h 45 à 17 h**
Le vendredi de **9 h à 12 h 15** et de **13 h 45 à 16 h**.

Le CLIC est présent sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE) et de Juine et Renarde (CCJER) et s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux familles ainsi qu'aux professionnels du secteur social et médico-social.
Ce service **gratuit et de proximité** a pour objectif de favoriser le maintien à domicile.

➢ **Les missions du CLIC :**

1- Accueil, écoute, information et/ou orientation vers les services compétents.

2- Evaluation globale à domicile des besoins sociaux et médico-sociaux afin de mettre en place une réponse adaptée à chaque personne, accompagnement dans les démarches nécessaires au maintien à domicile (mise en place d'aide, financements...).

3- Suivi régulier des situations qui le nécessitent.

4- Rôle de coordination des différents acteurs du réseau gérontologique local

Le CLIC peut également renseigner sur les diverses structures d'hébergement et autres alternatives au domicile.
Il a aussi pour mission de faire des actions de prévention portant sur la santé et le bien vieillir (*Exemples : Journée Sécurité Routière Seniors, Forum Nutrition, Prévention des escroqueries à domicile, Atelier de gestion administrative...*).
Enfin, il apporte en partenariat avec la MSA, un lieu de rencontre et de soutien aux aidants familiaux de personnes âgées dépendantes par le biais du **« Rendez-Vous des Aidants »** chaque premier lundi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 : Contacter le CLIC pour connaître les lieux et thèmes du Rendez-Vous.

## ■ Journée du patrimoine

Le dimanche matin 18 septembre, la municipalité a ouvert les portes de l'église St Thomas Becket dans le cadre de cette journée particulière. Mr S. Berhault, l'architecte du patrimoine qui a conduit les récents travaux de restauration avait accepté de participer à cet évènement.

Les visiteurs ont été accueillis par les élus et les membres de l'association A.R.E.S.T.B et guidés dans le bâtiment. Ils ont pu suivre les exposés de l'architecte sur l'histoire et la construction de cet édifice ainsi que sur son évolution architecturale au cours des siècles. Intéressante visite qui a été appréciée par toutes et tous.

# ■ Rappel sur les règles d'urbanisme

**DECLARATION PREALABLE**

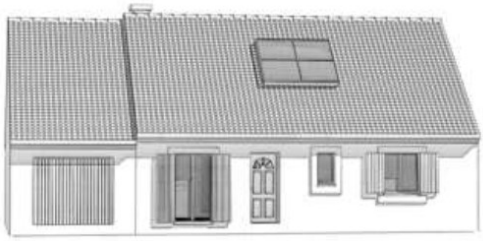

Toiture, Fenêtre de toit, portes, fenêtres, volets

Murs et clôtures extérieurs

Abris de jardin

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une *surface de plancher* ou d'une *emprise au sol* comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un plan d'occupation des sols (POS) ;

- construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;

- construction d'une piscine dont le bassin à une superficie supérieure à 10m2 et inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) à une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;

- pour les piscines hors-sol installées plus de 3 mois dans l'année (plus de 15 jours en secteur protégé) dont la surface de bassin est supérieure à 10m2 et n'excède pas 100m2

- travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;

- travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (par exemple, abord d'un monument historique) ;

- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;

- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

- **Instruction de la demande**

- Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à partir de la date du dépôt de la demande.

- Dans les 15 jours qui suivent le dépôt du dossier et durant toute l'instruction, un extrait de la déclaration précisant les caractéristiques essentielles du projet doit être affiché en mairie.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

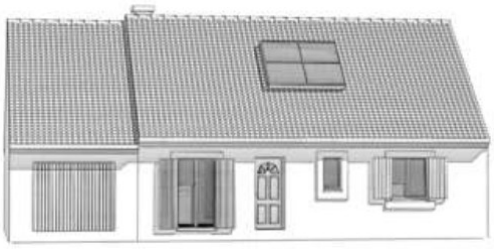

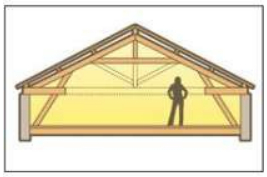

Surface de plancher supérieure à 20 m2

**Travaux créant une nouvelle construction**

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.
Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :
des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m², et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

**Travaux sur une construction existante**

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.
Zone urbaine d'une commune dotée d'un PLU ou d'un POS (actif)
Autres cas

Si votre construction est située en zone urbaine d'une commune dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un plan d'occupation des sols (POS), un permis est nécessaire :
si les travaux ajoutent une *surface de plancher* ou une *emprise au sol* supérieure à 40 m² ;

ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m².

Un permis est également exigé si les travaux :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) ; ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

**Attention** : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est parfois exigé.

- **Instruction de la demande**

Le délai d'instruction est généralement de :

- 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes ;
- ou 3 mois dans les autres cas.

Dans les 15 jours qui suivent le dépôt du dossier et durant toute l'instruction, un avis de dépôt de demande de permis précisant les caractéristiques essentielles du projet doit être affiché en mairie

## . DECLARATION PREALABLE ET PERMIS DE CONSTRUIRE

**Attention** : Dans certains cas (monument historique, parc national, établissement recevant du public, impact environnemental...), le délai d'instruction peut être plus long, vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.

**En secteur sauvegardé ou site classé, des règles spécifiques s'appliquent (renseignements à la mairie).**

**Dans tous les cas :**
- **Affichage dès réception de l'avis de la mairie**
- **Dépôt en mairie de la déclaration de fin de travaux (trois exemplaires).**

# Un vétéran GI en visite privée au Mémorial du cimetière américain de Villeneuve-sur-Auvers

En ce 28 août 2016, tout le bureau de l'association MACVA 91 était présent au Mémorial pour recevoir Tom CUNDIFF, un vétéran de 95 ans qui avait débarqué à OMAHA BEACH le 17 juillet 1944 et résidé avec son régiment pendant 16 mois à ÉTRÉCHY.

Quand nous sont apparues les 2 jeeps avec ce grand drapeau américain qui flottait au vent, notre émotion fut grande d'accueillir cet homme qui avait fait l'effort de venir en France, malgré son grand âge !

Notre responsable du pôle historique, Richard TENDERO fut notre interprète, pour nous livrer le parcours de ce vétéran mais aussi lui exprimer la volonté de chacun, que ce lieu oublié devienne un Mémorial.

Cette visite privée fut brève mais intense. Après un moment de recueillement et de silence, il termina sa visite par un salut militaire qui nous a émus. Après nous avoir félicités pour notre engagement, il a repris la jeep pour se rendre à ÉTRÉCHY où une cérémonie avait été organisée à l'occasion de la 72e année de la libération de la commune. Au milieu d'une assemblée très touchée par sa présence, il a reçu la médaille de la ville ainsi que la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur.

Lors de son retour aux ÉTATS-UNIS, il a ouvert une souscription pour nous aider à entretenir le mémorial tellement il fut bouleversé par l'investissement de MACVA91.

Merci à Tom CUNDIFF pour ce grand moment.

# Gymnastique volontaire

*A la Salle Polyvalente de MESNIL-RACOIN*
*les cours de Gymnastique et de Cardio dance ont repris :*

**De 19 h 30 à 20 h 30, cours de Cardio dance :**

La pratique de la cardio dance ne nécessite pas de don de danseur. L'essentiel est de se dépenser, de se défouler afin de développer l'endurance cardio-respiratoire dans la joie et la bonne humeur. Venez bouger, vous raffermir et perdre des calories sur des rythmes latinos ...

**De 20 h 30 à 22 heures, cours de Gymnastique :**

Pour vous maintenir en forme dans une ambiance rythmée, dynamique et conviviale : Steps, abdominaux, fessiers, enchaînements chorégraphiques, stretching ...

*Les cours sont dispensés selon ce calendrier prévisionnel, hors vacances scolaires de notre Zone :*

| Mois | Jours |
|---|---|
| Septembre 2016 | 14 – 21 - 28 |
| Octobre 2016 | 05 – 12 |
| Novembre 2016 | 09 – 16 -23 - 30 |
| Décembre 2016 | 07 - 14 |
| Janvier 2017 | 04 – 11 – 18 – 25 |
| Février 2017 | 01 - 22 |
| Mars 2017 | 01 – 08 – 15 – 22 - 29 |
| Avril 2017 | 19 - 26 |
| Mai 2017 (* Ascension) | 03 – 10 – 17 – (*) - 31 |
| Juin 2017 | 07 – 14 – 21 - 27 |

*Les inscriptions en cours d'année sont les bienvenues, les tarifs sont adaptés, sauf le coût de la Licence Fédérale qui inclus l'assurance ; un certificat médical de moins de 12 mois reste obligatoire selon les textes.*

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les membres du Bureau de l'Association :

- Michèle BEMILLI michele.bemilli@wanadoo.fr
- Marie-Claude SEPTIER jmc.septier@wanadoo.fr
- Martine BHIKOO chawill@hotmail.fr et 0630613282

Le site internet du Club : www.gym-volontaire-vsa.fr

## le Club de l'Amitié

Cet été le Club de L'Amitié a vécu normalement, 2 à 3 personnes manquait au rendez-vous, nous avons pu profiter des activités prévues dans le calendrier.

Deux lotos ont eu lieu et deux repas où tout le monde a participé et s'est beaucoup amusé. Certaines personnes demandent des repas plus simples mais plus souvent, car celles-ci se préparent de quoi déjeuner ou dîner, mais quand arrive l'heure de se mettre à table ils n'ont plus faim……..

Cette année restera un souvenir pour le club de l 'Amitié, pas moins de sept personnes ont Changés de décennies.

Nous prévoyons à cet honneur un goûter amélioré Accompagné d'une coupe de champagne afin de fêter les 70/80/90 ans.

Nous préparons notre Marché de Noël, nous vous donnons rendez-vous le 10 et le 11 Décembre 2016. Le samedi entre 15h00 et 19h00 et le dimanche entre 10h00 et 18h00.

Le dimanche partir de 16h00 une petite surprise sera remise à chaque enfant accompagné de ses parents.

Le Bureau

## Atelier Créatif

Depuis la rentrée l'atelier créatif bas son plein.

Les enfants commencent par prendre une petite Collation, et l'on enchaine sur le thème du jour.
C'est un moment très agréable, chansons, poésies et petits potins scolaires.

Nous venons de terminer le thème Halloween, fantômes, araignées, chauve-souris, sorcières, ont été réalisés.

Les décors de noël ont commencés suivant la disponibilité des enfants beaucoup de travail reste à faire.
Un atelier sera mis en place quelques jours avant le goûter des enfants pour réaliser quelques desserts de Noël.

Je rappelle que les places assises au club house est prévus pour 8 enfants.
L'atelier a lieu si les parents me confirment la présence de leur enfant.
Voir les dates sur le précédant journal.
**Dolorès RAFFAITIN**
Tél : 0681608894

# Le Club de l'Âge d'Or

## Sortie de juin

Le 30 juin, départ de Villeneuve-sur-Auvers à 7 heures direction la Normandie pour une visite de 4 jours. Nous avons fait un arrêt à la maison **de Monet à Giverny**. Nous avons commencé notre visite par le jardin appelé « Clos Normand ». Dans sa propriété, le peintre aura vécu de 1883 à1926 soit la moitié de son existence. Nous y avons découvert l'étonnante collection d'Estampes Japonaises et ses tableaux exécutés à même la nature. Nous avions prévu un pique-nique pour le déjeuner.

Ensuite, nous sommes repartis direction **Saint Lo**. Située dans le département de la Manche, c'est une ville d'eau car traversée par le fleuve la Vire et la rivière la Joigne. La ville a fait face aux guerres de religion, malgré tout, nous avons pu voir quelques vestiges tels les remparts avec leurs tours dont certains éléments datent de Charlemagne. Nous avons vu **la Cathédrale de Coutances**, du XIIIe siècle, de style gothique, classée monument historique en 1862 et construite à une altitude de 90 mètres, elle domine la ville. Elle possède des vitraux dont les plus anciens datent du XIIIe siècle.

En fin de journée, nous avons visité **la Basilique Saint-Gervais d'Avranches**, un édifice religieux néoclassique. . Le clocher, haut de 74 mètres, renferme un carillon composé de 32 cloches . Après toutes ces belles visites, nous avons regagné notre lieu de séjour où nous avons concocté le dîner puis, nous sommes allés nous coucher car le lendemain d'autres visites nous attendaient.

Le lendemain, nous nous sommes rendus au **Musée de Christian Dior à Granville**. Nous avons commencé notre visite dans un remarquable jardin dominant la mer face aux iles Anglos Normandes, aménagé entre 1906 et 1930 par Madeleine Dior et son fils Christian, il fut une source d'inspiration majeure pour le couturier.

Ensuite, nous avons visité le musée. Toutes ses créations furent portées par des célébrités : la princesse de Monaco, Lady Diana….Y sont également exposés des photographies, des dessins ou des tableaux qui mettent en lumière l'élégance des femmes Dior. Nous nous sommes rendus à **Saint Pair** visiter un atelier Artisanal de la Faïencerie de la Baie crée en 1953. Ensuite, nous avons visité le magasin et n'avons pas hésité à faire des dépenses car il y avait de très jolis modèles de faïences. Nous avons déjeuné au restaurant à Granville sur une terrasse très ensoleillée avec une superbe vue sur les bateaux. Ce repas typique du bord de mer fut un moment très convivial. A proximité de la pointe **du Grouin**, nous nous sommes rendus à **l'Ecomusée de la baie du Mont- Saint- Michel** voir une exposition intitulée « les hommes, la nature et les paysages de la Baie » agrémentée de films, maquettes et bornes interactives.

L'après-midi s'est terminée par la visite du **Scriptorial à Avranches,** lieu dépositaire des manuscrits du Mont Saint Michel depuis la révolution. Il y a 3000 volumes provenant du monastère du Mont et 200 manuscrits du Moyen Age sur parchemin dont les fragments les plus anciens remontent au VIIIème siècle. Après une très belle journée riche en découvertes, nous avons regagné « notre chez nous » et avons préparé notre repas dans une très bonne ambiance. La soirée fut très animée et joyeuse.

Après une bonne nuit de repos et un très bon petit déjeuner, nous voici repartis pour notre troisième journée de découverte avec la visite de **l'atelier du cuivre de Villedieu-les-poêles.**. Nous avons été conquis par le savoir-faire des dinandiers et avons pu admirer et apprécier les gestes techniques des repousseurs, étameurs, polisseurs et marteleurs. Nous y avons découvert les différentes étapes nécessaires pour réaliser des objets en cuivre : notamment l'emboutissage, le repoussage, la remise en forme au marteau...
Dans la grande tradition de la dinanderie, l'ouvrier travaillant uniquement au marteau, cette activité a inspiré l'un des deux noms des habitants de la commune : les « Sourdins » que le martelage répétitif du cuivre aurait pu rendre sourds. Nous avons ensuite fait un petit tour sur la place **de Villedieu-les-Poêles** où nous avons pu admirer ses grandes bâtisses ainsi que ses petites boutiques. C'est une ville très animée. L'heure du déjeuner arrivée, nous nous sommes rendus dans un petit restaurant servant de nombreuses spécialités et les avons dégustées dans une ambiance très sympathique. Nous avons visité **la fonderie de cloches « Cornille Havard »,** fondeur depuis 1865 à **Villedieu-Les-Poêles**. Dans un très bel atelier du XIXème siècle, une centaine de cloches monumentales voient le jour chaque année perpétuant ainsi le savoir- faire et les méthodes des compagnons d'autrefois. Nous avons découvert des techniques traditionnelles de moulage (à base d'argile, de Crottin de cheval et de poils de chèvre) ainsi que des technologies modernes comme l'analyseur de spectre qui permet de vérifier le son de cloches. Les nouvelles cloches de « Notre Dame De Paris » sont nées en ces lieux. Nous avons pu sonner au maillet quelques mélodies ou écouter celles du carillon. En fin de journée, nous avons effectué notre dernière visite : **l'Abbaye de Hambye**, fondée au XIIème siècle, connait une grande prospérité jusqu'au XVème siècle puis, un lent déclin jusqu'à la révolution. En partie démantelée au XIXème siècle, elle est sauvée à partir de 1956 grâce à l'intervention de la famille Beck puis du département de la Manche. Elle a accueilli des bénédictins jusqu'à la veille de la révolution. Après cette très belle journée, nous avons regagné notre « chez nous » et avons préparé notre dernier diner dans une ambiance festive. Le lendemain, nous avons préparé notre départ avec nostalgie. Sur la route du retour, nous nous sommes arrêtés à la boutique artisanale « Le Teilleul » où nous avons pu effectuer quelques achats : charcuterie, triperie, andouillettes sans oublier le traditionnel cidre. Nous étions tous très enchantés de notre séjour d'autant plus que nous avons eu un temps très ensoleillé pendant ces 4 jours.

## Sortie de juillet

Le 22 juillet, nous sommes partis pour visiter la Chocolaterie « des lis » de Nemours.
Au sein de l'atelier, nous avons vu comment se déroulait le travail du chocolatier.
Nous avons découvert qu'ils organisaient un défilé avec des robes faites en chocolat portées par des mannequins. Puis, nous avons pu déguster ces délices.

Nous avons ensuite fait un petit tour dans la boutique où toutes ces merveilles étaient proposées à la vente.

Ensuite, nous avons été « au tacot des lacs » à Grez sur Loing. Nous sommes montés à bord d'un véritable train à vapeur belle époque dans un site resté sauvage, à travers forets, lacs et rivières sur un parcours de 45 minutes. Le chauffeur de la locomotive nous a arrêtés pour une visite commentée au dépôt où se trouve une partie de la collection Koppel de 1908 classée Monument Historique, un train militaire de 1888 en cours de classement, des trains militaires de 1914-1918 et un train Anglais de 1917 avec son prototype unique au monde. Ce fut encore une très belle journée pour notre club et une belle découverte. Nous avons beaucoup apprécié ce moment.

## Sortie de septembre

Le 7 septembre, nous sommes partis pour Paris où nous avons fait une visite en circuit à arrêts multiples avec « l'open bus ». Nous avons découvert les plus beaux monuments de Paris. Nous nous sommes arrêtés à quelques sites pour des visites. Ensuite, nous avons déjeuné dans un restaurant où nous avons reçu un accueil très sympathique.

Après le déjeuner, nous avons repris « notre bus » pour continuer notre visite. Nous sommes descendus au Port de Suffren pour faire une petite croisière d'une heure avec « les Vedettes de Paris » ce qui nous a permis de revoir certains monuments qui bordent la Seine. Après toutes ses belles découvertes, nous avons repris la route du retour.
Ce fut une journée très agréable.

## ■ Le comité des fêtes

De Villeneuve sur Auvers /*M*esnil – Racoin
Organise à l'occasion de la SAINTE CATHERINE
un Repas dansant avec RAFFI notre disc jockey qui animera la soirée

**Le Samedi 26 novembre 2016 à 20 h**
À la salle des fêtes de Mesnil – Racoin

**Apéritif et ses amuses bouche**
**Croûte de Saint Nectaire**
**Potée Auvergnate***
**Fromages**
**Variante de Desserts**

**Vin en carafe, café**
*Pour les personnes qui le souhaitent, un légume de substitution est prévu

**Tarifs :**

- Non adhérents 26 euros
- Adhérents 23 euros
- Enfants de 6 ans à 12 ans 11 euros
- Gratuit pour les moins de 6 ans

**Si cela vous fait plaisir venez habillés aux couleurs de L'Auvergne**.

Date limite des inscriptions le dimanche 20 novembre 2016
Dolorès RAFFAITIN : 01 60 80 30 11

**Dates à retenir :**

- *9 décembre 2016* : assemblée générale à la salle polyvalente
- *8 janvier 2017 : galette des rois*
- *18 février 2017 : Concours de belote*
- *21 mai 2017 : excursion Mont St-Michel*
- *25 juin 2017 : Pêche à Boissy la Rivière*
- *26 août 2017 : Fin des moissons*
- *25 novembre 2017 : repas de la Ste Catherine*
- *8 décembre 2017 : Assemblée générale du comité*

## ■ Le tennis club

LE CLUB DE TENNIS DE

VILLENEUVE SUR AUVERS

vous accueille cette année avec un nouveau professeur.

**Les inscriptions auront lieu le samedi 15 octobre de 9h à 12h**
devant le cours de tennis près de la mairie.

**Cours adultes et enfants**

**Le cours débuteront le samedi 15 octobre à 9h**

*Continuons à faire vivre notre village et rejoignez-nous !*

## ■ L'APEVAM

Et oui, encore cette année, nous poursuivons nos manifestations pour les enfants de notre village. Tous ces bénéfices seront reversés aux écoles afin de les aider à finaliser leurs projets (piscine, sortie de fin d'année…)

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, 4 nouveaux membres se sont joint à nous Mélanie, Marie-Céline, Joséphine et Olivier. Nous sommes ravis de les accueillir parmi nous.

Comme tous les ans, nous vous proposons nos manifestations déjà bien connues avec un petit bonus pour cette année, grâce à nos deux musicos fraichement arrivés dans notre association.

Voici les dates de nos manifestations. Nous comptons sur votre présence pour partager ces moments conviviaux :

- **Braderie vêtements-jouets-puériculture** : Dimanche 6 novembre 2016

- **Loto** : Dimanche 12 mars 2017

- **Carnaval** : Samedi 22 avril 2017

- **Concert pour la fête de la musique** : Samedi 24 juin 2017

- **Vide-grenier** : Dimanche 25 juin 2017

- **Kermesse** : Samedi 1er juillet 2017

## Dates à retenir...

■ **le samedi 26 novembre 2016 : le bal de la Sainte Catherine** organisé par le comité des fêtes.

■ **les 10 et 11 décembre 2016 : le marché de Noël** organisé par le club de l'amitié. **L**e samedi entre 15h00 et 19h00 et le dimanche entre 10h00 et 18h00.

■ **le vendredi 16 décembre 2016 : le Noël des enfants** offert par la mairie. Concours de dessin sur le thème des contes, spectacle, goûter, venue du père Noël et soirée disco minots.

## Info

Les mercredis à 18h, nous accueillons, à la salle polyvalente, les animatrices du programme d'amincissement WEIGHT WATCHERS.
Ces réunions sont hebdomadaires.

## Renseignements pratiques...

### ■ Ouverture de la mairie

■ **Tel: 01.60.80.42.25**

| | |
|---|---|
| ■ **LUNDI** | **17 H à 18 H 30** |
| ■ **JEUDI** | **17 H à 18 H 30** |
| ■ **SAMEDI** | **10 H à 12 H** |

### ■ Ramassage des déchets verts (en après-midi)

■ *dans la limite de 10 sacs ouverts par foyer et 3 fagots de Branches*

■ **Lundi 7 novembre 2016**
■ **Lundi 5 décembre 2016**

### ■ Ramassage des encombrants

■ *Sur appel téléphonique au 01 64 56 03 63*
**Limités à 2 m3 - 2 fois par an**

### ■ Collecte du verre et du papier

■ *dans les containers prévus à cet effet à Villeneuve près de la mare et au hameau de Mesnil-Racoin près du cimetière.*

**Uniquement les bouteilles en verre sans leur bouchon, les bocaux et pots en verre sans leur couvercle. Pas de vitre, ampoule, vaisselle...**

■ **Ramassage des ordures ménagères:**
■ **JEUDI APRES-MIDI**

■ **Ramassage du tri sélectif (papiers compris):**
■ **MERCREDI APRES-MIDI**

■ ***Pensez à signaler en mairie les éventuelles dégradations de vos containers***

## Etat civil

### ■ Ils ont poussé leur premier cri

| | |
|---|---|
| ■ **Axel DE BONA** | **le 25 août 2016** |
| ■ **Krys GRIVALLIERS** | **le 18 septembre 2016** |

### ■ Ils se sont dit oui

| | |
|---|---|
| ■ **Frédéric VENEAU et Alexandra SARDI** | **le 13 juillet 2016** |

### ■ Ils nous ont quittés

| | |
|---|---|
| ■ **Hélène BAILLY** | **le 9 août 2016** |
| ■ **Francis SCHOELLER** | **le 8 septembre 2016** |

# 30 ème TELETHON

**les 2 et 3 DECEMBRE 2016**

## AUVERS SAINT GEORGES et VILLENEUVE SUR AUVERS SE MOBILISENT

**ON COMPTE SUR VOUS**